

THOKO KAIME, DIR., *INTERNATIONAL CLIMATE CHANGE LAW AND POLICY – CULTURAL LEGITIMACY IN ADAPTION AND MITIGATION*, OXON & NEW YORK, ROUTLEDGE, 2014

Alexandra Carbonneau *

À l'heure où les changements climatiques se font de plus en plus présents dans l'actualité politique internationale¹, la légitimité des règles et du droit international face à ce sujet est aussi questionnée. Dans ce contexte, le Surrey International Law Centre et le Environmental Regulatory Research Group de l'Université de Surrey ont organisé en 2011 une conférence internationale interdisciplinaire intitulée *Cultural Legitimacy and the International Law and Policy on Climate Change*. Cette conférence regroupait des chercheurs de différents domaines venus pour discuter de thèmes concernant la légitimité culturelle et les changements climatiques². L'ouvrage collectif *International Climate Change Law and Policy*³, dirigé par l'expert en droit international de l'environnement et chargé de cours en droit international à la Faculté de droit de l'Université de Leicester Thoko Kaime, propose une compilation de dix textes présentés à cette conférence. Kaime, docteur en droit de la School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres, a aussi été chercheur pour de prestigieuses institutions telles que le Centre for Human Rights de Pretoria et le International Environmental Law Research Centre de Genève. L'auteur a choisi de séparer son ouvrage en deux grandes parties. La première, comprenant les chapitres deux à quatre, est plus théorique et comprend des points de vue divergents concernant la légitimité culturelle face aux changements climatiques. La deuxième partie, qui inclut les chapitres cinq à onze, porte sur des cas d'étude de la légitimité culturelle à travers le monde. Les chapitres un et douze sont respectivement l'introduction et le mot de la fin de Kaime.

Cet ouvrage contient donc les travaux de la conférence qui expliquent et définissent comment la légitimité culturelle peut avoir un impact sur les cadres réglementaires entourant la gestion des changements climatiques.

Dans le chapitre deux, Olanrewaju Fagbohun⁴ établit un cadre analytique à la légitimité culturelle concernant l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques. En effet, selon l'auteur, il s'agit de deux réponses stratégiques qui

* Étudiante à la maîtrise en droit international et politique internationale appliqués à l'Université de Sherbrooke.

¹ Avec la conférence de Paris sur les changements climatiques (cop21) qui a eu lieu en décembre 2015, le sujet est encore plus d'actualité.

² Institute of Advanced Studies, « Cultural Legitimacy and the International Law and Policy on Climate Change-Seminar Report » (2012), en ligne : Institute of Advanced Studies <<http://www.ias.surrey.ac.uk/workshops/silc/report.php>>.

³ Thoko Kaime, dir., *International Climate Change Law and Policy: Cultural Legitimacy in Adaptation and Mitigation*, Oxon & New York, Routledge, 2014 [Kaime].

⁴ Professeur de droit au Nigerian Institute of Advanced Legal Studies.

supportent la complexité des changements climatiques au niveau politique. Selon lui, étant donné que la culture rejoint la plupart des individus, on pourrait donc penser que ceux-ci auront plus tendance à participer et implanter des stratégies d'atténuation et d'adaptation qui rejoignent leurs traditions culturelles⁵.

Dans le troisième chapitre, le directeur de l'ouvrage propose un cadre discursif à la légitimité culturelle et à la réglementation concernant les changements climatiques. En effet, Kaime démontre qu'étant donné que les plus grands États pollueurs sont rarement ceux qui en subissent les plus importantes conséquences, le défi est de trouver une façon de réglementer les changements climatiques à l'échelle internationale qui soit acceptable pour tous les États.

Puis, dans le chapitre quatre, l'auteur Kirk W. Junker⁶ propose une critique plus philosophique de l'action sur les changements climatiques et la légitimité culturelle. Selon lui, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques nécessitent plus que des solutions purement scientifiques ou légales. En effet, il faut, selon Junker, que les lois environnementales reflètent la légitimité culturelle, c'est-à-dire qu'elles doivent comporter une approche interdisciplinaire et être acceptées par les individus.

Le chapitre cinq est le premier cas d'étude de l'ouvrage. Dans ce chapitre, Carola Betzold⁷ et Anaïd Flesken⁸ expliquent le cas des populations autochtones dans les négociations environnementales internationales, dans le contexte de la biodiversité et des changements climatiques. Dans ce chapitre, les auteures tentent de démontrer à quel point les populations autochtones souffrent des changements climatiques et de la perte de la diversité biologique, et ce, même si ces populations ont une faible empreinte écologique. Malgré cela, les organisations autochtones sont peu représentées lors des négociations internationales⁹ à cause de leur manque de reconnaissance en tant qu'acteur dans la lutte aux changements climatiques à l'échelle internationale.

Dans le sixième chapitre, Lucy Brown¹⁰ et Carl Dalhammar¹¹ étudient les mouvements sociaux volontaires et les politiques d'autosuffisance concernant l'adaptation aux changements climatiques. Les auteurs démontrent dans ce chapitre que les effets des changements climatiques ne peuvent pas être réglés par des lois qui réglementent des initiatives de croissances économiques, aussi vertes qu'elles soient. Les auteurs suggèrent donc que des politiques orientées sur l'autosuffisance soient de plus en plus mises de l'avant, afin de diminuer ou d'éradiquer l'impact de la croissance économique sur les ressources naturelles.

⁵ Kaime, *supra* note 3 à la p 28.

⁶ Président de la chaire de recherche en U.S. American Law de l'Université Duquesne et Directeur de l'International Master of Environmental Science Programme de l'Université de Cologne en Allemagne.

⁷ Université de Göteborg, Suède.

⁸ GIGA German Institute of Global and Area Studies, Allemagne.

⁹ Principalement lors des négociations ayant mené à la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* (CCNUCC). Kaime, *supra* note 3 à la p 77.

¹⁰ Chercheuse, Université de Lund.

¹¹ Professeur adjoint, Université de Lund.

Au chapitre sept, Beth Savan¹² et Zannah Matson¹³ se questionnent sur l'importance du rôle joué par les habitudes comportementales sur la réduction des émissions mondiales de carbone. En effet, les auteures soutiennent que la réduction des émissions de carbone n'est possible que si l'on met en place des programmes qui changeraient les habitudes comportementales des individus. Cela permettrait donc une alternative aux initiatives politiques et gouvernementales comme le *Protocole de Kyoto* qui, de toute évidence, n'atteint pas les objectifs souhaités¹⁴.

Margot A. Hurlbert¹⁵ propose au chapitre huit une étude de cas concernant la perception des risques climatiques dans le Bassin de la Rivière Saskatchewan Sud (BRSS). Dans ce chapitre, l'auteure présente la perception et les solutions adoptées par différents acteurs dans la gestion du BRSS, incluant notamment le gouvernement, la population locale et les organisations environnementales.

Au chapitre neuf, Jenni Kauppila¹⁶ propose une étude sur les réseaux transnationaux de militants dans la politique climatique internationale. En effet, l'auteure démontre le défi que peut représenter la participation des groupes marginalisés dans la lutte aux changements climatiques, au travers des organisations non gouvernementales et les réseaux de défense transnationaux.

Dans le chapitre dix, Pravin Jeyaraj¹⁷ propose une approche plus philosophique en abordant le thème de l'incitation au recyclage. L'auteur démontre par ce chapitre que les lois en elles-mêmes ne peuvent pas changer le comportement des individus face au recyclage, mais qu'avec des incitations, par exemple des subventions économiques, les changements dans les habitudes de vie des gens seront plus perceptibles. Selon Jeyaraj, le recyclage n'est possible que si les gens ont un sentiment de responsabilité face aux changements climatiques et à la pollution, sentiment qui se construit par la motivation qu'amènent les subventions.

Au chapitre suivant, Melissa Bollman¹⁸ et Scott D. Hardy¹⁹ font le point sur les programmes de Paiement pour Service Environnemental (PES), en utilisant le cas pratique du Costa Rica. Les PES sont des incitations financières mises en place pour promouvoir la gestion durable des écosystèmes par les propriétaires privés²⁰. En étudiant le cas du Costa Rica, les auteurs démontrent notamment l'importance et l'efficacité des PES dans les initiatives prises pour contrer les changements climatiques.

Finalement, le chapitre 12 est réservé à la conclusion, rédigée par le directeur de l'ouvrage. Dans ce chapitre, Kaime fait surtout la synthèse de tous les chapitres du

¹² PhD, Centre for Environment, Université de Toronto.

¹³ HBA, Université de Toronto.

¹⁴ Kaime, *supra* note 3 à la p 100.

¹⁵ Professeure agrégée, Department of Justice Studies, Université de Régina.

¹⁶ Association finlandaise des Nations Unies.

¹⁷ Chercheur-docteur, Université de Westminster.

¹⁸ Programme de Environmental Policy and Science, Collège McDaniel.

¹⁹ Professeur adjoint, Department of Political Science and International Studies, Collège McDaniel.

²⁰ Kaime, *supra* note 3 à la p 183.

livre, en rassemblant les thèmes communs ayant été abordés par les différents auteurs, notamment les acteurs des changements climatiques et les différentes initiatives pouvant être mises en place pour lutter contre les changements climatiques. Kaime conclut en affirmant que l'échange d'information sur les différentes mesures et solutions possibles est la clé si l'on veut augmenter la légitimité culturelle du droit et de la politique internationale sur les changements climatiques.

En conclusion, cet ouvrage représente un bon outil pour les étudiants ou les professionnels oeuvrant dans le domaine de l'environnement, puisqu'il propose une large couverture du sujet de la légitimité culturelle des mesures liées au contrôle des changements climatiques à l'échelle internationale. L'approche pluraliste utilisée dans ce livre et la participation de plusieurs spécialistes à la rédaction de chacun des chapitres démontre le sérieux et la fiabilité de l'ouvrage. Malgré quelques répétitions parmi plusieurs chapitres notamment concernant l'irréversibilité ou le sérieux des changements climatiques, le fait que l'ouvrage comporte des textes plus théoriques et d'autres plus pratiques rend néanmoins la lecture agréable.